

Résultat intermédiaire de l'offre publique d'achat de **CEREN ENERGIA SA, Lugano**

pour toutes les actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100.– d'

optic – optical technology investments AG, Zurich
se trouvant dans le public

Après l'annonce préalable du 19 janvier 2004, Ceren Energia SA («Ceren») a publié le 19 février 2004 une offre publique d'achat (l'«offre») pour toutes les actions au porteur d'optic – optical technology investments AG, Zurich («optic»), d'une valeur nominale de CHF 100.– («actions d'optic») se trouvant dans le public.

Résultat intermédiaire La période d'offre a expiré le 3 mars 2004 à 16 h 00, heure d'Europe centrale (HEC). Jusqu'à cette date, 218 actions d'optic ont été présentées à l'acceptation de Ceren. Ces actions représentent 1,44% des 15'177 actions d'optic se trouvant dans le public. Ainsi, compte tenu des 219'329 actions d'optic détenues par Ceren et des personnes agissant de concert avec elle, Ceren détient un total de 219'547 actions d'optic représentant 93,62% du capital-actions et des droits de vote d'optic.

Délai supplémentaire Conformément au prospectus d'offre du 19 février 2004 et au délai supplémentaire obligatoire, l'offre sera prolongé pour dix jours de bourse du 8 mars jusqu'au 19 mars 2004, 16 h 00 HEC aux mêmes conditions («délai supplémentaire»).

Annonce Les actionnaires d'optic qui veulent accepter l'offre durant le délai supplémentaire sont priés de se conformer aux instructions de leur banque dépositaire.

Paiement Le paiement du prix offert pour les actions d'optic présentées à l'acceptation pendant la période d'offre et le délai supplémentaire sera effectué avec valeur au 2 avril 2004.

N° de valeur / ISIN 632685 / CH0006326851

Symbole OTI.S (Reuters); OTI SW (Bloomberg); OTI (Telekurs)

Zurich, le 4 mars 2004

La banque chargée de l'exécution:
swissfirst Bank AG, Zurich